

# RELEVÉ DE CONCLUSIONS

## RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION

### 12/03/2019

---

**Présents (par ordre alphabétique) : Denis Bernard, Jean-Marc Berroir, Sukhdeep Dhillon, Vincent Hakim, Jean-Michel Isac, François Pétrélis, Jan Troost, Francesco Zamponi**

**Excusés : Jean-François Allemand, Laura Baron-Ledez, Jean-Michel Isac**

**Représenté : François Boulanger par Michel Pérault**

#### 1. ACCÈS AU RESSOURCES EN LIGNE DU CNRS

L'ensemble des membres et visiteurs du laboratoire ont accès aux ressources en ligne de l'INP via Bib-CNRS. Il suffit pour cela d'être inscrit dans RESEDA et de bénéficier d'un identifiant JANUS. Pour les doctorants, stagiaires, visiteurs, l'inscription dans RESEDA et l'ouverture du compte JANUS seront faites par les gestionnaires RH au moment de l'arrivée au laboratoire.

Tous les membres et visiteurs de l'équipe *Astrophysique* (9) ont en plus accès aux ressources en ligne de l'INSU.

Tous les membres et visiteurs des équipes *Biophysique et Neurosciences Théoriques* (10), *Physique Statistique et Inférence pour la Biologie* (11), *Microfluidique, Emulsion et Biologie* (12), *ABCD : Physique des Biomolécules* (16) et *Mécanismes Moléculaires Membranaires* (17) ont accès aux ressources en ligne de l'INSB.

Là aussi, l'inscription dans RESEDA et l'ouverture d'un compte JANUS sont indispensables. Pour les nouveaux arrivants, une demande individuelle doit être faite auprès de l'INIST. Les gestionnaires du service RH se chargeront de faire la demande lors de l'accueil du nouvel arrivant.

#### 2. LOI DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE LA RECHERCHE

Tous les directeurs de laboratoire ont reçu le message ci-dessous d'Antoine Petit, président du CNRS.

Chères et chers collègues,

La plupart d'entre vous ont assisté à notre convention nationale du 1er février dernier au cours de laquelle le Premier Ministre a annoncé une loi de programmation pluriannuelle de la recherche. C'est une annonce très importante et une opportunité unique. Il nous appartient aujourd'hui de prendre toutes nos responsabilités pour faire en sorte que cette loi soit une

grande loi qui marque l'histoire de l'enseignement supérieur et de la recherche français.

Il me semble essentiel que les communautés scientifiques fassent entendre leurs demandes et leurs attentes et se mobilisent dès à présent.

En tant que responsables d'unités, cellules de base de notre organisation scientifique, j'invite toutes celles et tous ceux d'entre vous qui le souhaitent à organiser au sein de leurs unités des moments d'échanges et de débats sur les trois grandes thématiques retenues:

- Recherche sur projet, financement compétitif et financement des laboratoires
- Attractivité des emplois et des carrières scientifiques
- Innovation et recherche partenariale

Je vous propose de faire remonter à la direction de l'institut principal de rattachement de votre unité, pour le 15 avril, une synthèse de propositions concrètes émanant de votre unité, sous une forme concise ne dépassant pas, dans la mesure du possible, une page recto-verso.

L'ensemble de vos contributions, ainsi qu'une synthèse rédigée par le comité de direction du CNRS, seront transmises aux rapporteurs des groupes de travail correspondant aux thématiques rappelées ci-dessus.

Cette initiative est complémentaire de la consultation plus large que va organiser prochainement le MESRI. Il appartiendra bien entendu ensuite au Gouvernement de décider du contenu précis de la loi.

Je vous remercie par avance de votre implication, au bénéfice de l'ensemble de l'enseignement supérieur et de la recherche français, et du CNRS.

Bien à vous,  
Antoine Petit  
Président-directeur général du CNRS

Les responsables d'axes sont chargés de mettre en œuvre le processus de réflexion collective au sein de leur axe d'ici la mi-avril. Jean-Michel Isac se chargera de le faire pour les personnels techniques et administratifs. Une synthèse sera effectuée par le comité de direction et transmise à l'INP.

### **3. JOURNÉE SCIENTIFIQUE À DESTINATION DES CPGE**

Le département organise le samedi 23 avril en salle Jean Jaurès une journée scientifique à destination des élèves de première année de CPGE sur la thématique des TIPE 2020 « Les océans ».

Le programme de la journée est le suivant :

09h30 : "Océan et changement climatique" (Laurent Bopp, Géosciences, ENS)

11h00 : "Exploration et histoire des fonds marins et de leur sous-sol vus par la géophysique" (Matthias Delescluse, Géosciences, ENS)

----- pause buffet au Département de physique de l'ENS

14h00 : "Vagues, nageurs et navires : quelques problèmes d'hydrodynamique à la surface de l'eau" (Frédéric Chevy, Physique, ENS)

15h30 : "Les effets de marée dans le système solaire" (Philippe Thebault, Observatoire de Paris)

Les conférences seront filmées et accessibles à tous sur le site et sur la chaîne Youtube du département.

Les doctorants du département qui le souhaitent sont invités à participer au buffet pour échanger avec les élèves de CPGE.

A l'occasion de cette journée, une classe du Lycée Clémenceau de Nantes est invitée à visiter le département et l'ENS le vendredi 22 mars après-midi. Les équipes expérimentales seront sollicitées pour présenter leurs

expériences. Des exposés d'astrophysique et de physique théorique seront également présentés aux élèves de CPGE.

Les responsables d'axe sont chargés d'identifier un doctorant qui pourra accompagner un groupe d'élèves durant sa visite du département et de communiquer son nom à direction du département.

#### **4. DIVERS : PAPETERIE, IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS**

Le départ en retraite prochain de Denis Jaggi (avril 2019) qui s'accompagnera de la disparition du magasin « papeterie » nous oblige à réfléchir à une nouvelle organisation dans ce domaine.

Chaque service de gestion stockera dans une armoire les fournitures essentielles (cahiers, blocs, cahiers de manip, stylos, crayons...) qui seront accessibles en libre service pour les membres du laboratoire.

Pour le papier, il est envisagé de maintenir une commande groupée au niveau du département, de maintenir le lieu de stockage actuel (au 1<sup>er</sup> sous-sol près du magasin papeterie) et de confier la gestion de ce stock au magasin matière.

Un état des lieux des ressources et des besoins du laboratoire en termes d'imprimantes et de photocopieurs-scanners partagés sera rapidement fait pour permettre une réorganisation efficace.